

Les subsides

M. MacGuigan: Ce que je sais, c'est que cette opinion est largement partagée dans les pays, et le très honorable parlementaire d'en face aura beau accrocher ses espoirs déclinants à cette motion conciliante, il ne réussira pas à dissimuler aux yeux des Canadiens les véritables motifs de ce qu'il a fait.

M. Taylor: Débarrassez-vous donc de votre chef avant de parler du nôtre.

• (1750)

M. MacGuigan: Je ne pense pas avoir déjà rencontré un parlementaire qui s'oppose à la réforme parlementaire. Comme l'a dit aujourd'hui le leader parlementaire de notre parti, et j'espère ne pas me tromper en citant ses propos:

[*Français*]

La réforme parlementaire n'est pas seulement une nécessité, mais une urgence.

[*Traduction*]

Je ne connais pas les propos exacts du chef du Nouveau parti démocratique, du député d'Oshawa (M. Broadbent), mais je sais qu'il a parlé, lui aussi, de la nécessité de procéder de toute urgence à une réforme parlementaire. Les députés sont d'accord sur ce point.

Il y a 14 ans que je suis à la Chambre et j'ai pu constater que le rôle de député a pris de l'importance. Nous pouvons jouer maintenant en comité un rôle que nous n'avions pas. Nous avons modifié les procédures de la Chambre et amélioré la situation des députés en augmentant les effectifs et en offrant de l'aide aux partis dans le domaine des recherches; par ailleurs, la rémunération des députés et les conditions de travail se sont améliorées jusque dans les questions de détail comme l'utilisation des téléphones. Par conséquent, en 14 ans, je trouve que la fonction de député a pris beaucoup d'importance. Ce n'est toutefois pas suffisant. Le sort des députés s'est amélioré à bien des égards, mais bien des questions cruciales sur leur rôle sont encore en suspens. J'ai moi-même beaucoup écrit sur le sujet, et je n'ai pas l'intention de répéter des opinions que j'ai déjà exprimées ailleurs.

Le débat a permis jusqu'ici de constater que les députés ont beaucoup d'idées sur la façon dont pourrait s'accomplir la réforme parlementaire. Notre leader parlementaire a évoqué certains changements que nous pourrions adopter immédiatement pour améliorer le fonctionnement de notre institution. Cela n'exclut bien sûr pas les changements de plus grande portée que nous aimerions tous voir s'opérer.

Pour me résumer, monsieur l'Orateur, je tiens à dire que le Canada a été privilégié de vivre sous un régime démocratique qui remonte à la naissance de notre pays, il y a 115 ans. Le Parlement a servi plusieurs générations de Canadiens dans un esprit de justice et de tolérance et, à mon avis, avec une certaine dose de sagesse.

Dans cette enceinte, les Canadiens, sans égard à leurs convictions politiques, ont pu exposer leurs idées et en discuter. Tous les aspects d'une question ont leur importance à la Chambre; nos règles permettent d'en discuter en profondeur et encouragent à le faire. C'est pourquoi je considère les tristes événements des deux dernières semaines comme une grave atteinte à nos traditions.

Si c'est une réforme parlementaire que le très honorable représentant souhaite voir, il aura l'occasion de faire connaître

ses opinions—comme il l'a fait aujourd'hui—et il aura l'attention de tous les députés de la Chambre. Mais s'il cherche à atteindre les mêmes objectifs sinistres qui se cachaient derrière la tentative de boycott de la Chambre depuis deux semaines, il aura causé beaucoup de tort au Parlement et aux citoyens canadiens.

En tant qu'institution, le Parlement est plus important que nous tous. Il passe avant nos carrières. Pendant la brève période au cours de laquelle il nous est donné de siéger ici en tant que loyaux serviteurs et représentants des Canadiens, nous devons toujours nous rappeler que notre premier devoir est envers le Parlement et le peuple canadien.

C'est dans cet esprit que nous devons aborder la réforme parlementaire. En fait, c'est dans cet esprit que nous devons veiller au fonctionnement du Parlement jour après jour. Tel est l'esprit de la véritable démocratie parlementaire.

Des voix: Bravo!

M. Taylor: Le Parlement n'a pas imposé le système métrique aux Canadiens.

M. Charles Mayer (Portage-Marquette): Monsieur l'Orateur, c'est pour moi un honneur de prendre part à ce débat, d'autant plus que, parmi tous les parlementaires qui m'ont précédé, je crois être celui qui a le moins d'expérience à la Chambre. Je voudrais, en quelque sorte, élaborer là-dessus.

Je suis venu à la Chambre avec beaucoup de respect et d'enthousiasme. Pour démontrer ma naïveté à l'égard du Règlement et des traditions, quand j'ai entendu pour la première fois le timbre, je craignais tellement de me tromper que je suis resté rivé à mon siège jusqu'à ce qu'il ait cessé de sonner et que le vote ait eu lieu. Je ne voulais rien faire qui aille à l'encontre du Règlement. Tous les députés ont sans doute connu des expériences semblables à leurs débuts. On ne naît pas avec une vingtaine ou une trentaine d'années d'expérience. Il nous faut l'acquérir. Bien des nouveaux députés peuvent avoir des intuitions ou des jugements objectifs qui pourraient échapper à des députés chevronnés.

Je voudrais parler de la procédure parlementaire elle-même, monsieur l'Orateur. La raison d'être d'un parlement, c'est de pouvoir examiner sur la place publique la façon dont les impôts sont dépensés, c'est-à-dire veiller sur les deniers publics. Ce fut sa première raison d'être. Quand, en Angleterre, le roi Jean a dépassé les bornes, les nobles se sont vivement inquiétés. Ils l'ont fait venir à Runnymede pour lui faire savoir qu'ils n'étaient plus disposés à lui verser de l'argent prélevé sur leurs biens s'ils n'avaient pas leur mot à dire dans la façon dont cet argent était dépensé. Nous sommes en réalité engagés dans le même processus aujourd'hui, parce que notre premier devoir envers nos électeurs est de veiller à ce que l'argent des impôts perçus par le trésor soit dépensé à bon escient. Cette fonction est extrêmement importante.

C'est dans ce contexte que nous devons examiner certaines des procédures budgétaires, monsieur l'Orateur. J'ai eu le privilège de faire partie, à titre permanent, du comité que notre parti a formé et qui, pendant trois semaines, a parcouru le pays d'un océan à l'autre. Ce fut une expérience intéressante et enrichissante. J'ai pu rencontrer des Canadiens de toutes les régions et les entendre exprimer leurs inquiétudes au sujet du